École de la Mosaïque

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents

Date et lieu de l'assemblée : Mardi le 8 septembre 2026 à 18h30-Gymnase de l'école

Numéro	Déroulement de l'assemblée générale annuelle
1	**Prise de présences et ouverture de l'assemblée :** L'assemblée est ouverte à 18 h 30 par la présidence. Le quorum est constaté.
2	**Mot de bienvenue de la direction :** La direction souhaite la bienvenue aux parents présents.
3	**Adoption de l'ordre du jour :** Il est proposé par Mme Nicole Gosselin, appuyé par Mme Sophie Lefebvre, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. **Adopté à l'unanimité.**
4	**Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente :** Il est proposé par Mme Véronique Marcoux, appuyé par Mme Vergini Takouzim Jiotsa, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente. **Adopté à l'unanimité.** **Dépôt de document :** PV-Assemblée générale des parents 4 septembre 2025.docx
5	**Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par la présidence :** La présidence présente le rapport annuel des activités du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026. **Dépôt de document :** Rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026
6	**Présentation du rôle du conseil d'établissement ainsi que des opportunités d'implication sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement:** Exposé sur le rôle du conseil d'établissement et les diverses formes d'engagement des parents au sein de l'école.
7	**Nomination de la présidence et de la secrétairerie d'élection:** Il est proposé par Mme Valérie Arsenault, appuyé par Mme Sophie Lefebvre, de désigner Mme Véronique Marcoux à titre de secrétaire d'élection. **Adopté à l'unanimité.**
8	**Présentation de la procédure d'élection (ordre et forme de vote).** Le président d'élection explique les règles, le déroulement et la forme du vote.

9	**Élections:** • Représentants des parents au conseil d'établissement (2 postes – mandat de 2 ans) : Mme Maryam Javaherian et Mme Yasmine Ghanem sont déclarées élues par acclamation. • Substitut des représentants des parents au CÉ : Mme Sophie Lefebvre est déclarée élue par acclamation. • Délégué au Comité de parents : M. Philippe Lamy est déclaré élu par acclamation. • Substitut du délégué au Comité de parents : Mme Maryam Javaherian est déclarée élue par acclamation.
10	Organisme de participation de parents : Mme Sophie Lefebvre et M. Fayez sont déclarés élus membres de l'OPP.
11	Levée de l'assemblée: Il est proposé par Mme Mona Monachil, appuyé par Mme Véronique Marcoux, de lever la séance. **Adopté à l'unanimité.** La séance est levée à 19 h 12.